

voir, de se laisser juger, de se laisser comparer? Les exceptions d'incompétence, qu'elles soient présentées à un tribunal ou à un peuple, réussissent rarement aux accusés, M. Berryer doit le savoir, en sa qualité d'avocat. Aurait-il pensé que l'absence et l'obscurité égalisent les chances des prétendants, quand il y en a plusieurs, parce que la nation ne peut pas les reconnaître, et que, dans la nuit de l'éloignement et de l'exil, tous les princes sont pareils? Croirait-il qu'accepter les bienfaits de la République serait la reconnaître; que, se résigner à vivre en simple citoyen serait une abdication des droits héréditaires? et qu'il vaut mieux, pour eux, compter sur leurs droits que sur leurs mérites? ou bien, aurait-il pensé que les candidats les plus invraisemblables pourront encore triompher par le suffrage universel, pourvu qu'ils arrivent à la dernière heure, et qu'ils ne soient pas connus par des services antérieurement rendus à leur pays? Voilà ce qu'on se demande et ce qui fait dire par tous ceux qui voient avec peine les hommes s'amoindrir et les sophismes tenir lieu de sentiments, que M. Berryer, dans l'intérêt de son influence et dans celui de la légitimité, aurait mieux fait de garder le silence.

Pour notre compte, si la France n'avait pas commis une grande imprudence, et ne s'était pas créé un sujet de perpétuelle inquiétude, en rappelant la famille impériale, nous aurions pu éprouver des craintes sérieuses, dans la prévision d'une invasion possible de candidats royaux à la présidence de notre République. Mais, un inconvénient de plus ou de moins, deux prétendants au lieu d'un seul, ce n'est pas quelque chose qui doive tant effrayer une nation, surtout quand elle paraît aimer, comme la nôtre, à mettre de l'imprévu dans ses affaires. Nous comptons beaucoup aussi, nous l'avouons, sur ce sentiment de lassitude, qui a déjà fait de grands progrès, et qui gagnera bientôt tout le monde, à la vue de tous ces hommes, sans foi républicaine, qui considèrent la République comme les saturnales périodiques de l'antiquité, et qui consentent à servir leur pays, comme les patriciens romains servaient leurs esclaves, une fois tous les ans, en comptant les heures et en songeant au lendemain. Le peuple français, nous n'en désespérons pas, finira par comprendre qu'un Président républicain est nécessaire pour diriger les affaires d'une république; et il ne voudra pas qu'on dise, à propos de ses choix futurs, ce que Baumarchais disait des choix de la monarchie: pour la place de Président de la République, il fallait un républicain, cefut.... un prince qui l'obtint.

J. BUY.